

« Collégialité, Equité, et Transparence pour l'UFR ASH »

Les élections au conseil de l'UFR Arts et Sciences Humaines constituent un enjeu important pour notre communauté, en particulier du fait de la conjoncture budgétaire nationale et locale. Dans un contexte général de sous-financement des universités, les coupes budgétaires votées dans le budget 2025 de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pourraient bien se traduire très rapidement par des conséquences très concrètes sur les conditions de travail et d'étude. Devant cette situation, **le conseil d'UFR, seule instance de l'UFR ASH composée d'élus.e.s des différentes catégories de personnels** (enseignant.e.s, enseignant.e.s-chercheur.euse.s, chercheur.euse.s, BIATSS) **et des étudiant.e.s**, jouera un rôle central dans la défense et la mise en œuvre de la politique de l'UFR, au service de l'ensemble de la communauté universitaire. Pour contribuer à cette ambition, des membres de différentes unités de recherche et départements ont décidé de se regrouper afin de proposer un projet pour l'UFR. Nous avons en commun la volonté de **défendre le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche** et de rassembler la communauté de l'UFR ASH autour de projets débattus de manière transparente et démocratique permettant la mise en œuvre d'une **politique concertée en matière de formation et de recherche**, qui mobilise l'ensemble des actrices et acteurs de l'UFR (enseignant.e.s, enseignant.e.s-chercheur.euse.s, chercheur.euse.s, BIATSS, et étudiant.e.s). La participation active des étudiant.e.s est essentielle, tant pour garantir une prise en compte de leurs besoins et de leurs conditions d'étude que pour renforcer les liens entre formation et recherche au sein de notre UFR. Nous sommes soucieuses et soucieux de travailler à **l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble des collègues** (enseignant.e.s, enseignant.e.s-chercheur.euse.s, chercheur.euse.s, BIATSS), **des conditions d'étude des étudiant.e.s**, et de défendre la qualité de nos formations et de nos unités de recherche.

Collégialité

Pour constituer nos listes, nous avons eu à cœur de proposer des candidatures représentatives de la diversité et de la richesse de notre UFR et nous avons diffusé un message invitant tout.e collègue intéressé.e à nous rejoindre. Ainsi, nous intégrons des collègues de plusieurs départements et unités de recherche.

Les sept départements de l'UFR ASH, le CFMI, et les dix unités de recherche constituent un maillon incontournable pour le bon fonctionnement de notre composante. Afin de donner un cadrage général à ceux-ci, il s'agit que chacun dispose d'un réel statut au sein de l'UFR. Les orientations politiques et les choix stratégiques de l'UFR sont décidés par l'instance élue, le conseil d'UFR. La collégialité passe par une **implication plus forte des départements, des unités de recherche, et des étudiant.e.s dans l'élaboration de la politique générale de l'UFR**, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources humaines BIATSS et enseignantes. Dans leurs prises de décisions, les futur.e.s élu.e.s s'engagent à privilégier le bien commun de l'UFR.

Équité

Les départements et unités de recherche doivent disposer des **moyens humains et financiers suffisants pour fonctionner**, prenant en compte les spécificités de chacun. Nos élu.e.s s'engagent à veiller activement à ce que les choix politiques soient basés sur des **principes clairs, transparents** et dans l'anticipation concernant les recrutements.

L'équité c'est également l'accès à l'université et aux locaux. Depuis la mise en place de Parcoursup, la question des capacités d'accueil est centrale. Nous soutenons le fait que l'université reste ouverte et que les capacités d'accueil demeurent le plus large possible. Parmi les possibles solutions pour résorber la sous-dotation financière des universités, nous défendons le fait que **la possible hausse des frais d'inscription pour les étudiant.e.s ne devrait pas être mise en place**. Par ailleurs, l'UFR ASH est la composante de l'université, qui accueille le plus d'étudiant.e.s en situation de handicap. Le report des **travaux d'accessibilité du site Tanneurs** pose problème et devrait être replanifié au plus vite avec l'appui du conseil d'UFR. Plus globalement l'université devrait prioriser **la rénovation complète du site**, dans le cadre du prochain Contrat de Plan Etat Région.

Transparence

La transparence implique que **les informations soient partagées par la totalité des membres invité.e.s et élu.e.s, quel que soit leur statut ou la liste sur laquelle il.elle.s ont été élu.e.s**, de sorte que chacune et chacun puisse s'approprier les informations et que des débats éclairés puissent avoir lieu avant toute prise de décision. Autant que possible, sur les enjeux majeurs en particulier, **le débat collectif doit être anticipé** et mené sur plusieurs séances du conseil d'UFR, ceci afin d'éviter d'être soumis au rythme d'un calendrier souvent trop serré. Cette démarche doit permettre que des échanges aient lieu en parallèle dans les conseils de départements et d'unités de recherche sur ces enjeux.

Cette liste accordera ainsi une importance toute particulière à la transparence dans la gouvernance de l'UFR. Les futur.e.s élu.e.s s'engagent à **diffuser à l'ensemble de la communauté des comptes rendus** des séances de conseil d'UFR et à relayer la demande d'inscription de points à l'ordre du jour.

L'UFR ASH étant une composante de l'université, elle doit tenir compte de la politique de l'établissement dans ses propres orientations. Pour autant, notre UFR présente des spécificités dans sa structuration avec notamment une très grande diversité disciplinaire. Le Conseil d'UFR devra donc **faire valoir ces particularités au sein de l'établissement** et développer une politique en phase avec ses spécificités, sa pluralité et sa richesse. Il s'agit d'en acquérir les moyens, tant sur le plan financier que sur celui des ressources humaines, et de les répartir de façon concertée. Dans ce sens, depuis la LRU en 2007, les politiques pour l'enseignement supérieur et la recherche, quels que soient les gouvernements, ont contribué à une dissociation des activités d'enseignement et de recherche. Cette mise en opposition des deux facettes complémentaires de l'activité universitaire participe à la secondarisation du cycle de licence et au final au discrédit de l'institution en attaquant sa mission fondatrice, une formation par la recherche. Notre objectif est au contraire de réaffirmer **la mission fondamentale de l'enseignement supérieur public : une formation de haut niveau alimentée par la recherche et ouverte à toutes et tous.**

Les élu.e.s de la liste « *Collégialité, Equité et, Transparence pour l'UFR ASH* » auront à cœur notamment de :

- Soutenir une politique scientifique concertée et ambitieuse au sein de l'UFR
- Valoriser nos formations et nos unités de recherche au sein de l'université et au-delà
- S'engager dans une culture éco-citoyenne des personnels et des étudiant.e.s afin d'être au plus près des enjeux sociétaux et écologiques majeurs et urgents : développement durable, égalité femme-homme, diversité, mixité
- Veiller à l'accueil et à l'intégration des étudiant.e.s, notamment celles et ceux qui se trouvent en situation de précarité, en termes de santé et financière
- Agir pour le bien-être quotidien des personnels, quel que soit leur statut, sur les conditions de travail, et sur l'offre d'une vie culturelle et associative riche et stimulante.

Liste des candidat.e.s pour le collège « **Autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés** »

1. CHAMPION-HINDY Emmanuelle (UR CETHIS – Histoire de l'art)
2. BARET Florian (UMR CITERES - Histoire et archéologie)
3. ANGEL Lucie (UMR CeRCA - Psychologie)
4. LETURCQ Samuel (UMR CITERES - Histoire et archéologie)
5. POTHIER Kristell (UR PAVEA- Psychologie)

Liste des candidat.e.s pour le collège « **Professeurs et personnels assimilés** »

1. CLARYS David (UMR-CeRCA - Psychologie)
2. MARIANI Fosca (UMR-CESR - Philosophie)
3. COURTOIS Robert (UR QualiPsy - Psychologie)
4. BAILLY Nathalie (UR PAVEA - Psychologie)
5. CANGUILHEM Philippe (UMR-CESR – Musicologie)